

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 94

Annonce No 20-92695

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Commune de Charenton-le-Pont.

Correspondant : M. le Maire, 48, rue de Paris 94220 Charenton-le-Pont adresse internet : <http://www.charenton.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : organisation de séjours de classes de découverte pour les élèves des écoles élémentaires de Charenton-Le-Pont - année 2021.

Catégorie de services : 26.

Lieu d'exécution : 94220 Charenton-le-Pont.

Code NUTS : FR107.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Caractéristiques principales :

la présente consultation concerne :

L'Organisation de séjours de classes de découverte pour les élèves des écoles élémentaires de Charenton-Le-Pont pour l'année 2021 (hors vacances scolaires).

Répartition en 6 lots.

Accord-Cadre à bons de commande avec maximum. Attribution d'un accord-cadre pour chaque lot. Chaque accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Cautionnement et garanties exigés : aucune clause de garantie financière prévue. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : prestations réglées par des prix unitaires. Prix fermes. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement : des ressources propres de la Ville.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 ,46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le

montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : attestation de responsabilité civile en cours de validité;
- Autres renseignements demandés : attestation de garantie financière de l'association ou de l'agence de voyage;
- Autres renseignements demandés : photocopie de l'ampliation délivrant : pour les sociétés : la licence d'agents de voyages délivrée par la préfecture du département du lieu d'implantation du siège social ou en région Ile de France par la préfecture de région ; pour les associations : l'agrément de tourisme délivré par la Préfecture de région (pour l'île de France uniquement) ou bien les préfectures de départements.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 40 %;
- valeur technique : qualité d'hébergement et capacité d'accueil : 15 %;
- valeur technique : situation géographique par rapport aux activités : 10 %;
- valeur technique : activités proposées : 15 %;
- prix : 60 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 5 octobre 2020, à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : PA2005.

Renseignements complémentaires : la transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. La transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) ou par voie papier n'est pas autorisée. Chaque transmission fera l'objet

d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues et ne sera pas ouvert. Il est conseillé aux candidats de prendre leurs dispositions pour anticiper une éventuelle difficulté technique. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Les candidats déposent leur offre par voie électronique sur la plateforme achatpublic.com via le site <http://www.charenton.fr>, rubrique "Marchés publics"/"salle des marchés" avant le lundi 5 octobre 2020 à 16 heures. Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement par voie électronique sur : achatpublic.com via le site <http://www.charenton.fr>, rubrique "marchés publics" / "salle des marchés". La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Conformément au décret du 26 septembre 2014, les candidats disposant d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, ne sont pas tenus de fournir les documents et justificatifs liés aux qualités et capacités, sous réserve qu'ils soient accessibles gratuitement, et que les candidats fournissent à la Collectivité l'ensemble des informations nécessaires à la consultation de ces outils numériques. De plus, conformément aux articles R 2143-13 et R 2143-14 du Code de la Commande publique, le Pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-Le nous une fois ". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. En outre, la collectivité négociera avec les 3 candidats les mieux classés à l'issue d'une première analyse. Néanmoins la Ville se réserve la possibilité de ne pas négocier. Aucune variante n'est autorisée.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

la candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume) ou un edume. La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

adresse internet : <http://www.achatpublic.com>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

adresse internet : <http://www.achatpublic.com>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

adresse internet : <http://www.achatpublic.com>.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

adresse internet : <http://www.achatpublic.com>.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun 43, rue du Général de Gaulle, Lieudit case postale n°8630 77008 Melun Cedex.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Melun 43, rue du Général de Gaulle, Lieudit case postale n°8630 77008 Melun Cedex.

Mots descripteurs : Voyage.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. - écocitoyenneté et découverte d'une Ile de Charente Maritime à vélo.
1 séjour de 4 classes, de 6 jours (transport compris).

Les périodes souhaitées (par ordre de préférence et hors vacances scolaires) sont :

- Du 25 mai au 30 mai 2021
- Ou du 18 mai au 23 mai 2021
- Ou du 1^{er} avril au 6 avril 2021

4 classes (niveau C3) Le nombre maximum d'enfants est de 120

Mots descripteurs : Voyage

Lot(s) 2. - initiation au char à voile.
1 séjour de 2 classes, de 6 jours (transport compris).

Les périodes souhaitées (par ordre de préférence et hors vacances scolaires) sont :

- Du 24 au 29 mai 2021
- Ou du 17 au 22 mai 2021
- Ou du 31 mai au 5 juin 2021

2 classes (niveau Ce2) Le nombre maximum d'enfants est de 60

Mots descripteurs : Voyage

Lot(s) 3. - découverte des volcans.

1 séjour de 2 classes, de 6 jours (transport compris).

Les périodes souhaitées (par ordre de préférence et hors vacances scolaires) sont :

-Avril 2021

-Ou Mai 2021

-Ou Mars 2021

2 classes (niveau CP et C3) Le nombre maximum d'enfants est de 60

Mots descripteurs : Voyage

Lot(s) 4. - châteaux de la Loire.

1 séjour de 2 classes, de 6 jours (transport compris).

Les périodes souhaitées (par ordre de préférence et hors vacances scolaires) sont :

-Du 8 mars au 13 mars 2021

-Ou du 12 mars au 17 mars 2021

-Ou du 8 avril au 13 avril 2021

2 classes de Ce2. Le nombre maximum d'enfants est de 60

Mots descripteurs : Voyage

Lot(s) 5. - classe Poney.

1 séjour de 2 classes, de 5 jours (transport compris).

Les périodes souhaitées (par ordre de préférence et hors vacances scolaires) sont :

-Mai 2021

-Ou Juin 2021

-Ou Avril 2021

2 classes (Cp) Le nombre maximum d'enfants est de 60

Mots descripteurs : Voyage

Lot(s) 6. - cirque, arts de la scène et découverte du milieu marin.

1 séjour de 2 classes, de 6 jours (transport compris).

Les périodes souhaitées (par ordre de préférence et hors vacances scolaires) sont :

-Avril 2021

-Ou Mai 2021

2 classes. Le nombre maximum d'enfants est de 60

Mots descripteurs : Voyage